



ARRÊTÉ N° 02A20230526238

Le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Arrêté de la Région Corse et de la Corse du Sud.

Vu le code général de la Fonction Publique.

Considérant que, les articles L.136-1 et suivants et L.512-6, L.512-7, L.512-9 et L.512-10, ont confié le soin aux Centres de Gestion d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de Catégories A et B dont les concours ont été décentralisés et de catégorie C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, dont les concours ont été décentralisés, et de catégorie C, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales du Département de la Corse du Sud, et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud.

ARRÊTE

Article 1 : Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexe qui comporte 10 déclarations, établies du 22/05/2023 au 25/05/2023 :

| Déclarations portant sur un grade de catégorie A : | Déclarations portant sur un grade de catégorie B : | Déclarations portant sur un grade de catégorie C : |
|--|--|--|
| 7 | 2 | 1 |

Article 2 : Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet de Région.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés »

Fait à AJACCIO le 26/05/2023

Monsieur Antoine OTTAVI,

Président

| N° de déclaration / collectivité | Grade | Motif | Temps de travail | Ouvert aux contractuels | Date de transmission | Poste à pourvoir le |
|--|---|--|------------------|--|----------------------|---------------------|
| V02A230501042407001 COMMUNE D'AJACCIO | Educateur de jeunes enfants, Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle | Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 22/05/2023 | 01/07/2023 |
| Directeur adjoint de multi accueil Direction de la Petite Enfance <i>Directeur adjoint de multi accueil</i> avec offre O02A230501042407 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230501042407-directeur-adjoint-multi-accueil/2 | | | | | | |
| V02A230501043727001 COMMUNE D'ALATA | Adjoint administratif | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 23/05/2023 | 23/06/2023 |
| Animateur Maison France Service /contrat L 332-8 * avec offre O02A230501043727 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230501043727-animateur-maison-france-service-contrat-332-8/2 | | | | | | |
| V02A230501044381001 COMMUNE D'AJACCIO | Infirmier en soins généraux | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique | 23/05/2023 | 03/07/2023 |
| Directrice adjointe multi accueil Direction petite enfance <i>Directrice adjointe multi accueil</i> avec offre O02A230501044381 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230501044381-directrice-adjointe-multi-accueil/2 | | | | | | |
| V02A230501044844001 COLLECTIVITE DE CORSE | Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe | Poste créé suite à un nouveau besoin | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 23/05/2023 | 01/08/2023 |
| Gestionnaire foncier DIRECTION ADJOINTE DES MOYENS GÉNÉRAUX PUMONTI <i>Sous l'autorité du Chef du Service de la Gestion domaniale administrative du Pumonte et du Responsable du bureau Gestion patrimoniale, dépendant de la Direction Générale Adjointe Patrimoine, Moyens et Commande publique, l'agent a pour mission la gestion au plan juridique et foncier du domaine foncier privé et public de la Collectivité de Corse (Pumonte), hors foncier routier.</i> avec offre O02A230501044844 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230501044844-gestionnaire-foncier/2 | | | | | | |
| V02A230501045785001 COLLECTIVITE DE CORSE | Attaché, Attaché hors classe, Attaché principal, Directeur (grade en extinction) | Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...) | 35h00 | à pourvoir par voie statutaire | 24/05/2023 | 26/06/2023 |
| Directeur(trice) des espaces et sites de pleine nature DIRECTION DES ESPACES ET DES SITES DE PLEINE NATURE | | | | | | |

| | | | | | | |
|---|--|--|-------|--|------------|------------|
| | <p><i>En cohérence avec les orientations de la collectivité et sous l'autorité du (de la) Directeur (trice) Général (e) adjoint (e) en charge de l'Aménagement et du Développement des Territoires, le (la) Directeur (trice) anime et coordonne la mise en oeuvre opérationnelle de la politique publique de la Collectivité en matière d'Espaces et Sites de Pleine Nature sur le territoire de son ressort. Il (elle) s'assure de la déclinaison des orientations stratégiques, conçoit et met en oeuvre des solutions dans son domaine de compétences pour améliorer le fonctionnement de la direction et atteindre les objectifs fixés afin de répondre aux besoins opérationnels identifiés. Il (elle) participe aux réunions de direction qu'il représente auprès de ses équipes. En concertation avec le (la) DGA, il (elle) coordonne les services de son secteur et par délégation, met en oeuvre, régule, contrôle et évalue l'activité des services en cohérence avec les orientations préalablement définies. Ses compétences en matière juridique, financière, technique, d'organisation et de méthode, lui permettent d'impulser une dynamique d'innovation en matière d'organisation et de fonctionnement des services en répondant aux besoins des usagers, du public cible et des territoires. Le poste est basé à Bastia.</i></p> <p>sans offre</p> | | | | | |
| V02A230501046282001 | Attaché principal | Poste créé suite à un nouveau besoin | 35h00 | à pourvoir par voie statutaire | 24/05/2023 | 24/06/2023 |
| SIVOM MEZZANA PERI-SARROLA-TAVACO | <p>Directeur général * avec offre O02A230501046282 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230501046282-directeur-general/2</p> | | | | | |
| V02A230501046656001 | Attaché | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 25/05/2023 | 23/06/2023 |
| COMMUNAUTE D AGGLOMERATION PAYS AJACCIEN | <p>Chef de service Développement social <i>Chef de service</i> avec offre O02A230501046656 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230501046656-chef-service/2</p> | | | | | |
| V02A230501047508001 | Technicien | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique | 25/05/2023 | 01/07/2023 |
| COMMUNE DE ZONZA | <p>Services Techniques-Technicien/contrat L332-8 * avec offre O02A230501047508 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230501047508-services-techniques-technicien-contrat-l332-8/2</p> | | | | | |
| V02A230501047586001 | Ingénieur | Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent | 35h00 | ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique | 25/05/2023 | 01/07/2023 |
| SIVOM DU CAVO | <p>Ingénieur/ direct-contrat * avec offre O02A230501047586 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230501047586-ingenieur-direct-contrat/2</p> | | | | | |

| | | | | | | |
|------------------------|---|--|-------|--------------------------------|------------|------------|
| V02B230501048318001 | Ingénieur | Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité | 35h00 | à pourvoir par voie statutaire | 25/05/2023 | 01/08/2023 |
| SIS HAUTE-CORSE | <p>Chef de service Systèmes d'information SIO <i>Le SIS 2B recrute un(e) chef(fe) de service Systèmes d'information SIO (Informatique OPS) au sein du groupement SIC. Il (elle) sera placé(e) sous l'autorité directe du chef de groupement SIC.</i> avec offre O02B230501048318 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02b230501048318-chef-service-systemes-information-sio/2</p> | | | | | |